

Paiement des sessions

Les tarifs comprennent les frais d'enseignement.

Le solde du stage doit être réglé pour que l'inscription soit prise en compte.

Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois, sur simple demande. Les règlements par chèques vacances sont acceptés.

Formation non suivie dans son intégralité

En cas de formation non suivie dans son intégralité (absence, abandon, exclusion...), et ce, quelle qu'en soit la raison, le montant de la session est dû dans son intégralité à partir du moment où elle a été commencée.

Annulation – Désistement

Merci de nous prévenir le plus rapidement possible si vous ne pouvez plus être présent à la formation.

En cas de désistement (si l'information est donnée dans les 15 jours précédant le stage), un montant de 80 € est dû pour couvrir les frais de dossier.

Les aides financières

Caisse d'Allocations Familiales : Adressez-vous à votre CAF qui vous fournira un formulaire de demande d'aide financière ou téléchargez-le sur internet www.caf.fr/ma-caf/caf-de-la-meuse/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/l-aide-a-la-formation-bafa-bafd

Envoyer le formulaire avec l'attestation de fin de session + un RIB à la CAF de la Meuse - 11 rue Polval - BP 20520 – 55 012 BAR-LE-DUC CEDEX

Tél : 08 10 25 55 10

MSA : Faire une demande auprès de la MSA 55.

Tél : 09 69 336 37 05

FORMATIONS

BAFA

2020 / 2021

**Des FORMATIONS pour devenir
ANIMATEUR en ACCUEILS COLLECTIFS DE
MINEURS AVEC ou SANS HEBERGEMENT**



Pendant les travaux, à partir du 9 septembre 2020, les inscriptions s'effectueront à l'adresse ci-dessous:

MJC du Verdunois

Hôtel des Sociétés

Rue du Président Poincaré 55 100 VERDUN

Tél : 03.29.84.43.47 email : contact@mjcduverdunois.fr

Devenir ANIMATEUR avec le BAFA

Pour préparer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur :

- Vous devez être âgé au minimum de 17 ans au premier jour de formation générale,
- Vous bénéficiez d'un délai de 30 mois pour effectuer l'ensemble de la formation,
- Vous devez suivre un cycle de formation comprenant 3 étapes se déroulant dans cet ordre :

1 – Session de formation générale

d'une durée de 8 jours

2 – Stage pratique

d'une durée de 14 jours (en deux séjours maximum).

A terminer au plus tard 18 mois après la formation générale.

3 – Session d'approfondissement

d'une durée de 6 jours

ou de qualification de 8 jours (thème au choix)

Calendrier des sessions

**Vous êtes tenu(e) d'être présent(e) pendant toute la durée de la session, sans interruption, week-end compris.
Aucune dérogation ne peut être accordée**

FORMATION GENERALE

Février 2021

Dimanche 28 février au dimanche 7 mars 2021

Avril 2021 :

Dimanche 2 mai au dimanche 9 mai 2021

APPROFONDISSEMENT

TOUSSAINT 2020

Lundi 26 octobre au samedi 31 octobre 2020

« Jeux et grandes animations »

Prix du stage
En externat

380 €

Prix du stage
En externat

360 €